

SESSION ORDINAIRE

~~~~~

**REUNION DU VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2016**

~~~~~

L'an deux mil seize, le deux septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont assemblés au lieu ordinaire des séances sous la présidence du Maire, Monsieur Sylvain **FAGOT**, après convocations faites le **26 août 2016**.

Présents : Mesdames Florence **CHEVILLON**, Karine **DUPRAZ**, Elodie **CAILLAUD**, Valérie **BLANC-MONTUS**, Chantal **LE GARREC**, Stéphanie **ROBERT**, Sandra **PIERRE** et Messieurs Sylvain **FAGOT**, Stéphane **BEILVERT**, Alain **BÉNÉTEAU**, Christophe **VANWALLEGHEM**, Gérard **FAVRE**, Christophe **BOUCARD** et Maurice **DEBÈGUE**.

Absents excusés : Mesdames Diane **DE BARROS** (*pouvoir donné à Monsieur Christophe **BOUCARD***), Céline **ANGOT** (*pas de pouvoir*) et Messieurs Alain **BELLOUARD** (*pouvoir donné à Madame Karine **DUPRAZ***), Hervé **LORIOUX** (*pouvoir donné à Madame Stéphanie **ROBERT***), Gérard **DANIEL** (*pouvoir donné à Monsieur Alain **BÉNÉTEAU***).

Les membres présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de dix-neuf, il a été, conformément à la loi du 8 août 1884, article 53, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein de l'Assemblée.

Madame Karine **DUPRAZ** a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Avant de commencer la séance, Monsieur le Maire souhaite présenter ses excuses à Mesdames Florence **CHEVILLON** et Valérie **BLANC-MONTUS** pour les propos qu'il a tenus lors de la précédente réunion.

Il demande ensuite si quelqu'un a des observations à formuler sur le compte-rendu de la réunion du **19 juillet 2016**. Madame Valérie **BLANC-MONTUS** tient à apporter une rectification sur le montant des recettes de Conseil Municipal des Jeunes lors de la manifestation du 14 juillet.

A la suite de cette intervention, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite rajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de non-paiement de loyers ancien boulanger.

Monsieur le Maire ouvre la séance dont l'ordre du jour s'établit comme suit :

- Avenants au marché de travaux salle « La Passerelle »,
- Validation des offres relatives à la construction d'un espace socio-culturel,
- Informations,
- Questions diverses.

.../...

ORDRE DU JOUR

Avenants au marché de travaux salle « La Passerelle » : Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal l'état d'avancement des travaux de la salle polyvalente.

Délibération
n° 2016/52

Suite au déroulement des travaux, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des modifications sont à apporter sur certains lots et qu'il convient de passer des avenants aux marchés initiaux.

Sont concernés, les lots n° 3, 7, 8 et 13.

- Avenant n° 2 - entreprise **COUDRONNIERE** (lot n° 3 - bardage bois)

La modification du bois de la terrasse (du pin au lieu du chêne) entraîne une moins-value de **976,69 € H.T.** En conséquence, le montant initial du marché qui était de **65 757,10 € H.T.** ou **78 908,52 € T.T.C.** passe, après avenant n° 1, à **69 353,33 € H.T.** ou **83 224,00 € T.T.C.** (*délibération du 8 avril 2016*) et après avenant n° 2 à **68 376,64 € H.T.** ou **82 051,97 € T.T.C.**

- Avenant n° 1 - entreprise Daniel **BOURDEAU** (lot n° 7 – plâtrerie, isolation)

Une modification de l'habillage d'un wc suspendu et du plafond du vestiaire entraîne une moins-value de **995,84 € H.T.** ou **1 195,01 € T.T.C.**

En conséquence, le montant du marché initial qui était de **15 355,34 € H.T.** ou **18 426,41 € T.T.C.** passe, après avenant n° 1, à **14 359,50 € H.T.** ou **17 231,40 € T.T.C.**

- Avenant n° 1 – entreprise Daniel **BOURDEAU** (lot n° 8 – faux-plafonds)

Une modification des dalles du plafond dans les sanitaires femmes entraîne une plus-value de **528,00 € H.T.** ou **633,60 € T.T.C.** En conséquence, le montant du marché initial qui était de **31 346,73 € H.T.** ou **37 616,07 € T.T.C.** passe, après avenant n°1, à **31 874,73 € H.T.** ou **38 249,68 € T.T.C.**

- Avenant n° 1 - entreprise **CARRE** (lot n° 13 – chauffage, ventilation, plomberie)

Une modification du nombre des panneaux rayonnants dans les sanitaires hommes et le local de rangement entraîne une moins-value de **312,41 € H.T.** ou **374,89 € T.T.C.** En conséquence, le montant du marché initial qui était de **137 424,09 € H.T.** ou **164 908,91 € T.T.C.** passe, après avenant n°1, à **137 111,68 € H.T.** ou **164 534,02 € T.T.C.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après discussion, le Conseil Municipal (**14 votants + 4 pouvoirs – 18 pour**) accepte ces avenants et autorise Monsieur le Maire à signer les documents y afférents.

Validation des offres relatives à la construction d'un espace socio-culturel :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de réhabilitation de la maison **BOUTIN** en bâtiment à usage socio-culturel, une consultation a été lancée le **6 juillet 2016.**

.../...

.../...

Délibération
n° 2016/53

Ce marché de travaux se compose de **10 lots**. L'estimation globale a été arrêtée à la somme de **289 000,00 € H.T.**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur le journal **Sud-Ouest** le **8 juillet 2016** et a été dématérialisé sur la plate-forme www.marches-securises.fr pour une date limite de remise des plis le **lundi 22 août 2016** à 12 h 00.

Il a été procédé à l'ouverture des plis le **lundi 22 août 2016** en présence de Monsieur le Maire, Mesdames Karine **DUPRAZ**, Chantal **LE GARREC**, Diane **DE BARROS**, Valérie **BLANC-MONTUS** et Messieurs Alain **BÉNÉTEAU**, Maurice **DEBEGUE**, Gérard **DANIEL**, Gérard **FAVRE**.

Les plis ont ensuite été remis au cabinet **Frénésis** chargé de la maîtrise d'œuvre pour une analyse détaillée des offres.

Une analyse approfondie des offres a été faite en présence de Monsieur le Maire, Sylvain **FAGOT**, Monsieur Romain **LUCAS** du cabinet **Frénésis** et Monsieur Alain **BÉNÉTEAU** (Adjoint) le **jeudi 1^{er} septembre 2016**, conformément aux critères d'attribution fixés au règlement de la consultation.

Monsieur le Maire soumet donc au Conseil Municipal le tableau d'analyse des offres remis par le cabinet **Frénésis**, pour validation :

- Lot n° 1 (gros-œuvre) – **DELTA CTP à LA ROCHELLE (17)**
pour un montant de **112 606,43 € H.T.**
- Lot n° 2 (charpente bois) – **COUDRONNIERE à MERVENT (85)**
pour un montant de **24 340,75 € H.T.** sans option
- Lot n° 3 (charpente métallique, serrurerie) : le lot a été considéré comme infructueux en raison des offres reçues et qui représentent le double de l'estimation.
- Lot n° 4 (couverture, zinguerie) – **RENOBAT à AYTRÉ (17)**
pour un montant de **14 490,47 € H.T.**
- Lot n° 5 (menuiserie extérieures aluminium) – **MCM à SAINT-GEORGES-DES-COTEAUX (17)**
pour un montant de **25 816,00 € H.T.**
- Lot n° 6 (plâtrerie, isolation) – Pierre **FAURE à PANAZOL (87)**
pour un montant de **24 630,59 € H.T.**
- Lot n° 7 (carrelage, faïence) – **AC SOLS à PÉRIGNY (17)**
pour un montant de **8 941,60 € H.T.**
- Lot n° 8 (peinture) – Bernard **VEQUAUD à NALLIERS (85)**
pour un montant de **5 529,27 € H.T.**
- Lot n° 9 (chauffage, ventilation, plomberie) – **MISSENARD QUINT à PÉRIGNY (17)**
pour un montant de **35 631,03 € H.T.**
+ option géothermie **24 302,79 € H.T.**
soit un montant total de **59 933,82 € H.T.**
- Lot n° 10 (électricité courants forts et faibles) – **COMELEC à PÉTOSSÉ (85)**
pour un montant de **26 043,50 € H.T.**

.../...

.../...

L'ensemble des lots représente un montant global de **302 332,43 € H.T.**

Suite à cet exposé et après discussion, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'entériner les avis d'attribution pour les 10 lots,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché de travaux.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal (**14 votants + 4 pouvoirs – 18 pour**) entérine les propositions d'attribution des lots et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce marché.

Monsieur le Maire suggère au Conseil Municipal, à la suite de cette dévolution, de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental pour la réalisation de cette réhabilitation de bâtiment à but socio-culturel.

Demande de non-paiement de loyers ancien boulanger : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande émanant de Monsieur Stéphane **GENIER**, ancien boulanger dans le local communal, pour l'exonération de 5 titres de paiement représentant la valeur de 5 loyers, d'un montant de **1 183,00 €**.

*Délibération
n° 2016/54*

Monsieur Stéphane **GENIER** estime que son chiffre d'affaires n'a pas été satisfaisant.

Un débat s'engage et après discussion, le Conseil Municipal (**14 votants + 4 pouvoirs – 18 pour**), à l'unanimité, refuse cette exonération.

INFORMATIONS

- Madame Karine **DUPRAZ**, Adjointe, fait le point sur la rentrée scolaire. Les inscriptions TAP sont nombreuses : école maternelle 103 enfants sur 121, école élémentaire d'**ANDILLY** 63 enfants sur 84 et école primaire de « **Sérigny** » 29 enfants sur 45.
Quant au Centre de loisirs, une trentaine d'enfants le fréquenteront les mercredis après-midis durant le mois de septembre 2016.
Elle informe le Conseil Municipal que l'ensemble du personnel communal a été réuni le **30 août 2016** après-midi et s'est vu remettre le règlement intérieur voté lors de la réunion du Conseil Municipal du **19 juillet 2016**.
- Monsieur Stéphane **BEILVERT**, Adjoint en charge de la voirie, annonce que les travaux dans la rue du Grand Moulin vont reprendre. Les buses empêchant l'accès au Jardin en folie seront retirées pour permettre le stationnement des riverains pendant les travaux dans cette rue.
Il informe également que le skate-park est fonctionnel et qu'il connaît une forte fréquentation par les jeunes.
Les coussins berlinois à l'entrée du bourg côté **VILLEDoux**, à proximité des arrêts de cars, seront prochainement installés par le département.
2 miroirs seront également installés rue de la Paix par les agents des services techniques pour faciliter les sorties de certains administrés.
- Madame Valérie **BLANC-MONTUS** questionne pour savoir si une convention a été établie entre Monsieur Gérard **DANIEL** et l'entreprise en charge des travaux de la rue du Grand Moulin pour l'occupation de son terrain. Monsieur Stéphane **BEILVERT** informe que non mais que des photos ont été prises des lieux avant le commencement du chantier et qu'il y a eu un engagement verbal de la part de l'entreprise. Monsieur Stéphane **BEILVERT** suit le dossier.

.../...

.../...

- Monsieur Stéphane **BEILVERT** donne des informations sur la pose du panneau lumineux qui nécessitera le réaménagement de la place compte-tenu de sa fixation au sol par une potence. La place passera en sens unique avec des places de stationnement matérialisées. Ce dossier sera revu en commission voirie.
- Monsieur Christophe **VANWALLEGHEM** annonce que le vide-greniers de la Gymnastique volontaire a été annulé en raison du manque de participants. L'exposition prévue du Club Recherche historique est maintenu malgré tout.
- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'accueil des nouveaux administrés aura lieu le **samedi 24 septembre 2016**.
Ensuite, Monsieur le Maire annonce que Madame Florence **CHEVILLON** lui a remis sa lettre de démission de ses fonctions d'Adjointe, de Conseillère municipale et membre du CCAS à compter du mois d'octobre. Il lui exprime ses regrets et la remercie sur la manière dont elle a assuré ses fonctions pendant 2 ans et demi.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Valérie **BLANC-MONTUS** demande quand commencent les travaux du bâtiment socio-culturel. Monsieur le Maire lui répond que le chantier doit démarrer début octobre 2016.
- Madame Sandra **PIERRE** aimerait savoir à quelle date le nouveau site internet sera fonctionnel. Monsieur le Maire explique qu'il est en ligne mais qu'il y a encore des mises à jour à effectuer.
- Madame Chantal **LE GARREC** fait part au Conseil Municipal du constat de la dangerosité du carrefour de la rue des Groies et de la rue du Grand Moulin où les voitures sont stationnées aux intersections de rues. Elle s'interroge sur les mesures à prendre pour remédier à cet état de fait qui montre le manque de civisme des gens.
La municipalité est impuissante pour faire appliquer la réglementation en vigueur n'ayant pas de personnel qualifié en la matière.
- Monsieur Maurice **DEBEGUE** demande où en sont les négociations pour le rachat de l'ancien site **DUFOUR**. Monsieur le Maire informe que le dossier est en cours.
- Madame Stéphanie **ROBERT** évoque les tensions qui existent dans la rue Saint Nicolas suite à la vitesse excessive des voitures et l'emprunt du sens interdit qui mettent en danger les enfants et les habitants du quartiers Saint Nicolas.
- Madame Elodie **CAILLAUD** a été interpellée par des parents qui se demandent comment faire si leur enfant n'est pas inscrit à l'accueil périscolaire et qu'il doit y aller exceptionnellement. Madame Karine **DUPRAZ** répond que cette explication a déjà été donnée à maintes reprises et que, lors du remplissage du dossier d'inscription, cette information y figurait.
Madame Elodie **CAILLAUD** demande quand le stop rue des Moulins sera mis en place. Monsieur Stéphane **BEILVERT** explique que cela sera fait dès que la machine pour peindre le sol, fournie par la commune de **VILLEDoux**, sera réparée.
Madame Elodie **CAILLAUD** évoque également le cas d'une personne qui sollicite un arrêt de bus hors agglomération. Madame Karine **DUPRAZ** lui conseille d'indiquer à cette personne de la contacter.
- Monsieur le Maire informe que la prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au **jeudi 13 octobre 2016**.

3 délibérations ont été prises (du n° 2016/52 au n° 2016/54) à l'issue de cette réunion.

.../...

.../...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.

Ont signé au registre les membres présents.

Sylvain FAGOT	Maire	
Céline ANGOT	Conseillère Municipale	<i>Absente excusée</i>
Stéphane BEILVERT	Adjoint	
Alain BELLOUARD	Adjoint	<i>Absent excusé</i>
Alain BENETEAU	Adjoint	
Valérie BLANC-MONTUS	Conseillère Municipale	
Christophe BOUCARD	Conseiller Municipal	
Elodie CAILLAUD	Conseillère Municipale	
Florence CHEVILLON	Adjointe	
Gérard DANIEL	Conseiller Municipal	<i>Absent excusé</i>
Diane DE BARROS	Conseillère Municipale	<i>Absente excusée</i>
Maurice DEBEGUE	Conseiller Municipal	
Karine DUPRAZ	Adjointe / Secrétaire de séance	
Gérard FAVRE	Conseiller Municipal	
Chantal LE GARREC	Conseillère Municipale	
Hervé LORIOUX	Conseiller Municipal	<i>Absent excusé</i>
Sandra PIERRE	Conseillère municipale	
Stéphanie ROBERT	Conseillère municipale	
Christophe VANWALLEGHEM	Conseiller Municipal délégué	